Fournisseur d energie

Par Popo

J'ai dette fournisseur énergie la j'ai changer fournisseur l ancien fournisseur peut il me couper si je lui règle pas ma dette

---
Par yapasdequoi

Bonjour? Merci ?
Il n'y a plus de coupure d'énergie en cas d'impayé.
Par contre il peut limiter la puissance et surtout faire une saisie sur vos revenus ou vos biens.